

## Editorial

*Devant la montée des problèmes rencontrés par les PRCE-documentalistes dans les IUFM, le secteur « Formation des enseignants » du SNESUP propose cette journée nationale à tous les syndiqués. Les remises en cause du statut des documentalistes constituent une des nombreuses attaques dont les IUFM, et à travers eux, le service public de formation des enseignants est la cible. Comme dans les lycées et les collèges, la politique de restriction budgétaire frappe et tout est bon au ministère pour afficher « la maîtrise des coûts », sans égard aux préjudices que ces restrictions font peser sur la qualité de la formation.*

Michèle Gabert

### Sommaire :

- \* élections CTPU
- \* actions « budget du sup »
- \* journée spéciale « PRCE-documentalistes en IUFM »

## Elections CTPU

Le quorum n'ayant pas été atteint lors du premier tour, le second tour sera clôt le 11 décembre (pensez aux délais d'acheminement du courrier). Les enseignants chercheurs des IUFM ont été nombreux à voter pour le premier tour. Soyez encore plus nombreux pour le second.

**Votez et faites voter vos collègues pour la liste SNESUP.**

### Mardi 21 novembre

Actions pour le budget de l'enseignement supérieur à l'initiative de l'intersyndicale du sup.

**Participez aux initiatives locales devant les préfetures**

## Spécial « documentalistes »

**Rencontre nationale des syndiqués du SNESUP**

**Jeudi 30 novembre**

**Paris**

### Organisation de la journée

**Faites parvenir au syndicat tous les documents en votre possession qui pourraient alimenter la réflexion à**

[marie-claude.plantier@snesup.fr](mailto:marie-claude.plantier@snesup.fr)

#### 9h 45 : accueil

#### 10h-12H30

- \* Exposé des situations locales (intervention de 5 à 6 minutes)
- \* Réflexion sur les points suivants, avec comme objectif la rédaction d'un 4 pages : maintien des acquis, horaires, missions, liens avec le

socle (communication, information), intégration du service commun à l'université...

#### 12h30-14h : repas

14h 17h : poursuite des travaux sur le 4 pages

Présence d'un représentant du SNASUB.

# Canevas de travail

## Agenda

**Mardi 7 novembre**  
**Rencontre avec le conseiller du ministre, JL Nembrini à propos du cahier des charges des formations**

**Mardi 14 novembre**  
**Rencontre avec le ministre, dans le cadre de la FSU**

Vous avez des questions à poser, des informations à transmettre. Vous pouvez joindre le collectif à [formations@snesup.fr](mailto:formations@snesup.fr)

Exprimez-vous sur le forum

[forum-fdm@list-snesup.fr](mailto:forum-fdm@list-snesup.fr)

**Pour tout contact**

Tél :

01/44/79/97/17

Adresse de messagerie : [formations@snesup.fr](mailto:formations@snesup.fr)

### Dresser un état des services actuels

- \* comment se répartissent les heures de formation ?
- \* comment se répartissent les heures de gestion ?
- \* quelles formations sont assurées ? comment sont elles décomptées ?
- \* quels en sont les contenus ?

### Faire le bilan

De ce qui relève de la rumeur et de ce qui est assuré dans les informations

qui circulent, notamment au sujet des recommandations des cours régionales des comptes.

### Définir la spécificité des enseignants-documentalistes

par rapport aux bibliothécaires

### Répondre aux attaques

### Intégration

Quelles sont les questions spécifiques posées par l'intégration ?

## Quelques informations

### Décompte des services

Ci-dessous le service d'un PRCE-documentaliste en IUFM tel qu'il fut négocié notamment à l'IUFM de Poitiers. Ce décompte à l'avantage de ne pas être attaqué par les cours des comptes.

Le calcul se fait sur 384h :

- 128 heures en enseignement
- 64 htd forfaitaire pour faire ce qui correspond aux heures de liaison avec CRDP
- présence dans la médiathèque, coef. de 4X192 htd

**Total : 960 heures**

### Rumeurs et réalités

Les échanges devront permettre de faire la part de ce qui relève de la rumeur et de ce qui est certain. Par exemple : impossible de trouver trace des "recommandations" de la Cour des Comptes concernant les documentalistes

Pourtant, les directeurs s'appuient sur les rapports de la CDC pour revenir sur les décomptes horaires.

Si quelqu'un est en possession d'un de ces rapports l'apporter pour la journée

## Aspects pratiques de la journée

La réunion se tiendra au siège du SNESup, 78 rue du Faubourg Saint Denis, 10°, métro Château d'eau.

*Si vous prenez l'escalator pour sortir du métro, traversez le boulevard et prendre la rue Château d'eau (un magasin de vêtements Shunshine fait l'angle), tournez à droite dans la rue du faubourg Saint Denis, le 78 est à une cinquantaine de mètres de l'intersection. Si vous sortez par l'escalier, repérez le magasin de vêtements et ...)*

Locaux situés au fond de la cours sur la gauche.

Les frais de transport sont à la charge des sections locales. Si votre section n'a pas de trésorerie propre, la trésorerie nationale prendra en charge le transport SNCF, 2° classe. La trésorerie nationale prendra en charge le repas à hauteur de 11 euros.

Inscrivez vous auprès de [marie-claude.plantier@snesup.fr](mailto:marie-claude.plantier@snesup.fr)